



**ELABORATION DU GUIDE NATIONAL SUR LA PRISE EN CHARGE  
DES ACCIDENTS D'EXPOSITION AU SANG ET SEXUELS  
TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT**

**I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION :**

Le Ministère de la Santé et de la Protection sociale a fixé parmi les priorités du Plan Stratégique National (PSN) de lutte contre le sida 2023, la réduction des nouvelles infections par le VIH de 50% en 2023 en vue de mettre fin à l'épidémie du sida d'ici 2030.

Dans ce sens, une approche différenciée de prévention et de dépistage est développée pour les populations en situation de vulnérabilité notamment, pour les personnes victimes d'accident d'exposition au sang (AES) ou d'exposition sexuelle qui devront bénéficier d'une prise en charge incluant la Prophylaxie Post-Exposition au VIH (PPE).

Un dispositif de prévention et de prise en charge des AES et sexuels a été mis en place depuis plusieurs années et renforcé en 2018 pour assurer la prise en charge des victimes de ces accidents. Le socle de ce dispositif repose sur une évaluation du risque et une prise en charge médicale au niveau des services d'urgences hospitaliers avant de référer la victime d'AES au médecin de travail et au médecin référent VIH si nécessaire. Quant aux victimes de violence sexuelle, elles sont référées à l'unité de violence.

En 2020, le dispositif existant de prise en charge a été évalué afin de dégager les forces et les faiblesses de ce système ainsi que les recommandations pour son amélioration. Parmi les principales recommandations de cette évaluation figure la disponibilité d'un document de référence qui standardise le parcours de soins, le système d'informations et les protocoles de prise en charge.

Etant donné l'importance que revêt la prise en charge des AES et sexuels et vu que ce dispositif comporte un ensemble de procédures et exige l'implication de plusieurs intervenants ainsi qu'une coordination entre les différents niveaux, la Direction de l'Épidémiologie et de Lutte contre les Maladies (DELM) avec l'appui du Fonds mondial et de l'ONUSIDA procède au recrutement d'un expert national pour l'élaboration du guide de prévention et de prise en charge des accidents d'exposition au sang et sexuel destiné aux professionnels de la santé au Maroc.

Ce document permettra de standardiser le circuit de prise en charge ainsi que les directives nationales pour son amélioration.

## **II. OBJECTIFS :**

### **1. Objectif général :**

Améliorer les compétences et connaissances des professionnels de santé sur les directives nationales et à l'organisation de la prise en charge des AES/sexuels.

### **2. Objectifs spécifiques de la consultation :**

Élaborer un guide national sur la prévention et la prise en charge des AES/sexuels, la filière de soins, les protocoles de prévention et de prise en charge, les rôles et responsabilités des intervenants, les mécanismes de coordination, la gestion des intrants, le système d'information et de suivi évaluation.

## **III. DESCRIPTION DE LA MISSION**

Tout au long de cette mission, le consultant devra travailler de manière étroite avec un comité composé de l'équipe de la DELM (DMT/PNLS/UGFM/SST), DHS, DP, DRS et de l'ONUSIDA pour mener les activités suivantes :

1. Réaliser un état de lieu sur les connaissances et les modalités de prévention et de prise en charge des AES en prenant en considération les recommandations de l'évaluation du dispositif de prise en charge de 2020. Mener des entretiens avec les acteurs clés, des visites, revue documentaire.
2. Synthétiser et définir la filière de soins, les protocoles de prévention et de prise en charge, les rôles et responsabilités, la gestion des intrants, les mécanismes de coordination et de suivi évaluation.
3. Rédiger un draft du guide sur la prise en charge des AES/sexuels;
4. Présenter les éléments du guide lors d'un atelier de validation regroupant les différentes parties prenantes ;
5. Intégrer les remarques et commentaires issues de l'atelier de validation et produire la version finale du guide.

Le document du guide sur la prise en charge des AES/sexuels à l'usage des professionnels de santé devrait contenir à titre indicatif les éléments suivants :

- La prévention des accidents d'exposition au sang ;
- La filière de soins ;
- Les algorithmes et le circuit de prise en charge impliquant tous les intervenants ;
- Les protocoles actualisés de prise en charge de prise en charge des victimes des AES et sexuels ;
- Le suivi médical ;
- La déclaration d'un accident de travail ;
- L'orientation et appui psychosocial des victimes ;
- Les rôles et responsabilités ;
- L'approvisionnement et la gestion des kits de dépistage et des ARV ;
- La coordination, système d'information et de suivi évaluation.

#### **IV. LIVRABLES**

1. Plan du guide ;
2. Version draft du document guide ;
3. Présentation PPT du guide ;
4. Version finale du document du guide.

#### **V. DUREE ET MODALITES DE LA CONSULTATION**

La durée de la consultation est de 15 jours au cours de la période de Mai - Juillet 2022.

<b>Activités</b>	<b>Durée (en jours)</b>
Revue documentaire, entretiens, visites	4
Rédaction de la version provisoire du guide	8
Animation de l'atelier de validation du guide	1
Production de la version finale du guide	2
<b>Total</b>	<b>15</b>

## **VI. QUALIFICATION DU CONSULTANT**

- Expertise en santé publique.
- Grande connaissance des programmes et du système de santé de Santé du Maroc.
- Connaissance du programme national de lutte contre le Sida.
- Très bonnes capacités de synthèse de rédaction et de communication.

## **VII. MODE ET DATE DE PAIEMENT**

Le contrat sera établi dans le cadre du programme d'appui du Fonds mondial-Maroc-Subvention VIH. La rémunération s'entend brute avant la déduction de la retenue à la source de 11% par la banque pour les Prestataires étrangers et 30% pour les Prestataires résidents au Maroc.

## **VIII. PIECES A FOURNIR**

Tout(e) candidat(e) intéressé(e) devra envoyer le dossier, au plus tard **le 03 Avril 2022** à minuit, à l'adresse suivante : Direction de l'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies, Service des MST Sida, 71, Avenue Ibn Sina, Agdal, Rabat ; ou aux adresses électroniques : [programmesida@gmail.com](mailto:programmesida@gmail.com) et [f.gomri@programmefondsmondial.ma](mailto:f.gomri@programmefondsmondial.ma) ; en mettant dans l'objet de l'email : **TDR Elaboration du guide national sur la PEC des accidents d'exposition au sang et sexuels.**

Le dossier doit comprendre :

- Un CV détaillé, mettant en exergue les expériences relatives à la thématique de la consultation,
- Une Note méthodologique comportant une description de la méthodologie de travail qui sera adoptée pour répondre aux termes de la consultation ;
- Une Proposition financière comprenant :
  - Pour chacune des prestations, le nombre de jours estimés et le taux journalier en dirham (MAD).
  - Les frais de tout autre coût lié à la réalisation de la consultation.